


FICHE 4 CONTRIBUER A DES ACTIONS ET PROJETS D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DESCRIPTION DE LA MISSION

- ✓ Les volontaires pourront participer à plusieurs types d'actions et de projets ayant trait au développement durable dans les collèges. Dans le cadre des projets de développement durable, les volontaires pourront :
 - Aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les personnels techniques et de direction et les partenaires territoriaux.
 - Venir en soutien à l'organisation de simulations pédagogiques de négociations internationales sur le climat.
 - Aider à l'organisation de débats citoyens sur les enjeux du développement durable, de la lutte contre le changement climatique, afin de faire émerger des projets et des actions.
 - Aider à organiser des sorties scolaires dans la nature.
- ✓  En outre, en collège les volontaires participeront à « devoirs faits » pour accompagner des petits groupes de collégiens volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une question... Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordinateur que les volontaires aideront dans sa tâche.

CADRE DE LA MISSION

- ✓ Les volontaires pourront être rattachés à une unité départementale mise à disposition des établissements en fonction de leurs projets par l'IA-DASEN.
- ✓ Un encadrant et/ou un tuteur supervise la mission.
- ✓ Les jeunes en service civique devront pouvoir accéder au sein de l'établissement à un poste informatique connecté à internet et à un espace de travail leur permettant de préparer leurs activités (salles de professeurs ou autres).
- ✓ Les volontaires qui interviendront dans le cadre de « devoirs faits » bénéficieront d'une formation spécifique à cette activité.